



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, des Relations sociales,
de la famille et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative

PREFECTURE DE LA RÉGION GUYANE
DIRECTION DE LA SANTÉ
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE GUYANE

ANNÉE 2008, N° 2



INSTITUT
DE VEILLE SANITAIRE

Cire Antilles-Guyane

16 SEPTEMBRE

Point Épidémiologique

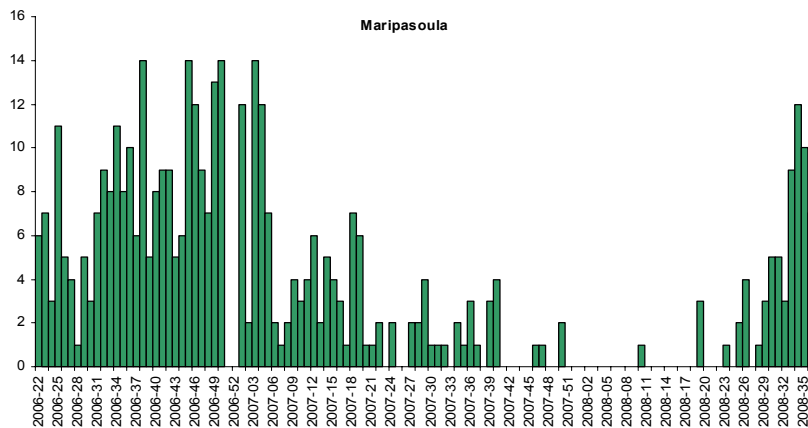
Guyane

Situation du paludisme dans les zones à fort risque de transmission*

* Telles que définies par le Comité de suivi des maladies transmises par les insectes de Guyane le 12 septembre 2008 (voir carte page 3)

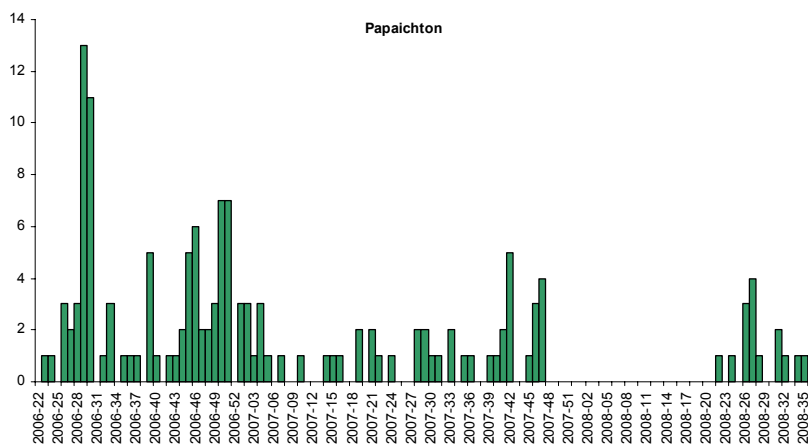
Situation sur le Maroni (Maripasoula, Papaïchton, Antécume Pata)

Figure 1. Surveillance hebdomadaire des cas biologiquement confirmés de paludisme, Maripasoula, juin 2006 à septembre 2008



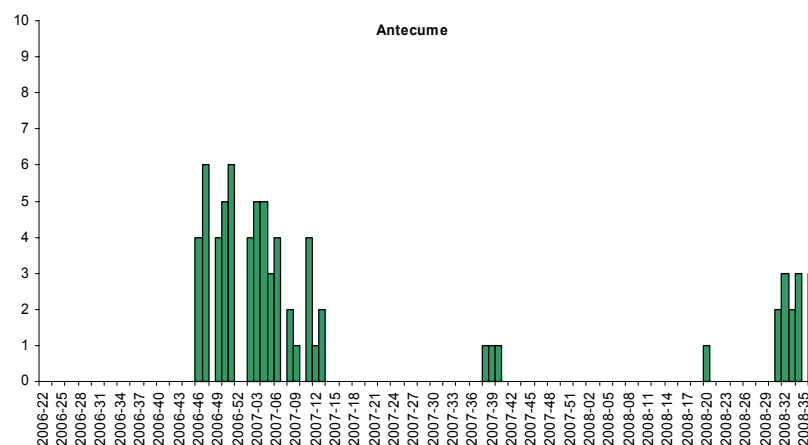
A Maripasoula (Figure 1), l'augmentation régulière du nombre de consultations pour paludisme, observée depuis la fin juillet, ne s'est pas poursuivie. On assiste en effet, depuis les deux dernières semaines (S2008-35 et S2008-36), à une baisse des consultations pour paludisme dans cette commune.

Figure 2. Surveillance hebdomadaire des cas biologiquement confirmés de paludisme, Papaïchton, juin 2006 à septembre 2008



A Papaïchton (Figure 2), après une légère augmentation au cours du mois de juillet, du nombre de consultation pour paludisme, la situation est redevenue calme avec une à deux consultations hebdomadaires au centre de santé.

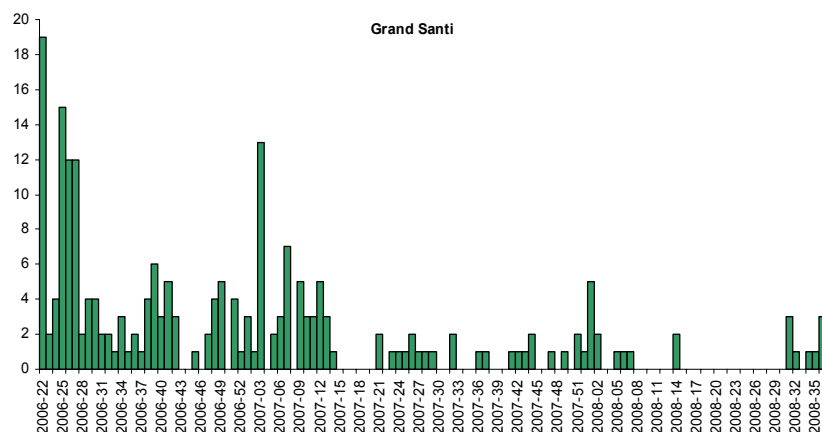
Figure 3. Surveillance hebdomadaire des cas biologiquement confirmés de paludisme, Antécume Pata, juin 2006 à septembre 2008



A Antécume Pata (Figure 3), ce sont deux à trois consultations qui sont enregistrées chaque semaine depuis un mois et demi, traduisant une circulation régulière du parasite.

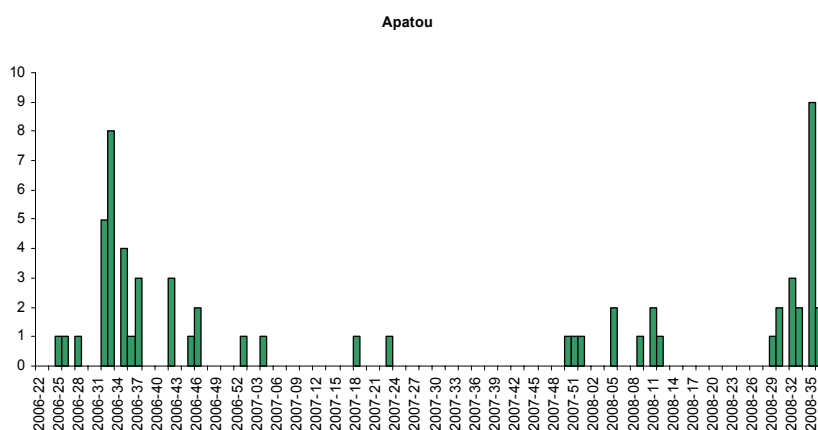
Situation sur le Maroni (Grand Santi, Apatou)

Figure 4. Surveillance hebdomadaire des cas confirmés de paludisme, Grand Santi, juin 2006 à septembre 2008



A Grand Santi, 3 nouvelles consultations pour paludisme ont été enregistrées au cours de la première semaine de septembre (dont 2 à *P. Falciparum*), venant confirmer ainsi que le parasite circule de nouveau dans cette commune.

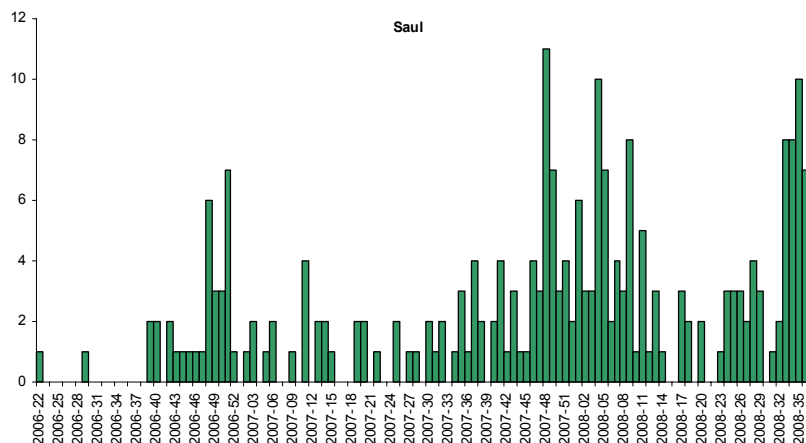
Figure 5. Surveillance hebdomadaire des cas confirmés de paludisme, Apatou, juin 2006 à septembre 2008



A Apatou, le nombre de consultation pour paludisme a augmenté depuis la fin du mois de juillet, avec un pic important observé au cours de la dernière semaine d'août (2008-35) avec 9 consultations.

Situation dans l'Intérieur (Saül et Intérieur Est)

Figure 6. Surveillance hebdomadaire des cas confirmés de paludisme, Saül, juin 2006 à septembre 2008



A Saül, le nombre hebdomadaire de consultations pour paludisme reste élevé, avec 10 consultations au cours de la semaine 2008-35 et 7 en semaine 2008-36, traduisant la persistance d'une transmission locale du parasite.

En revanche, la situation épidémiologique sur l'Intérieur Est (Régina et Cacao) reste « calme » (Figures non présentées).

Situation sur l'Oyapock (Ouanary, St Georges, Camopi, Trois Sauts)

Figure 7. Surveillance hebdomadaire des cas confirmés de paludisme, Oyapock, juin 2006 à septembre 2008

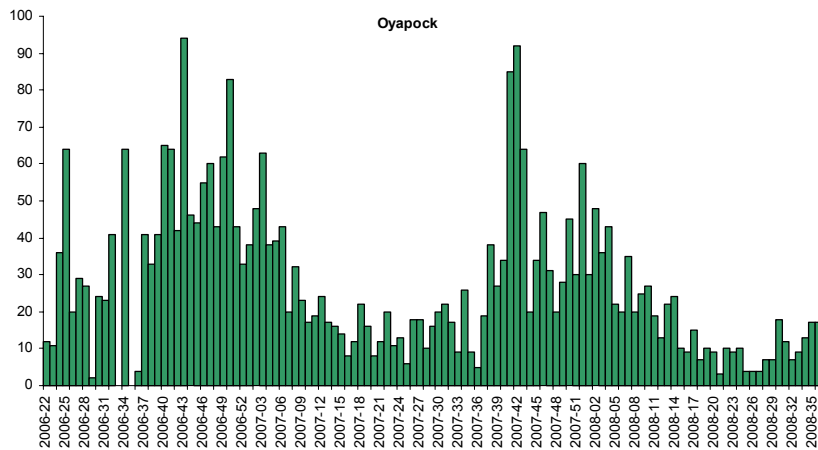
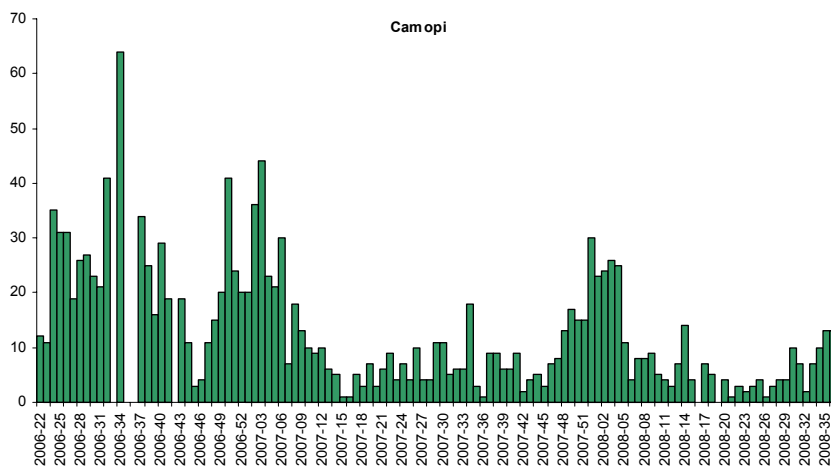


Figure 8. Surveillance hebdomadaire des cas confirmés de paludisme, Camopi, juin 2006 à septembre 2008

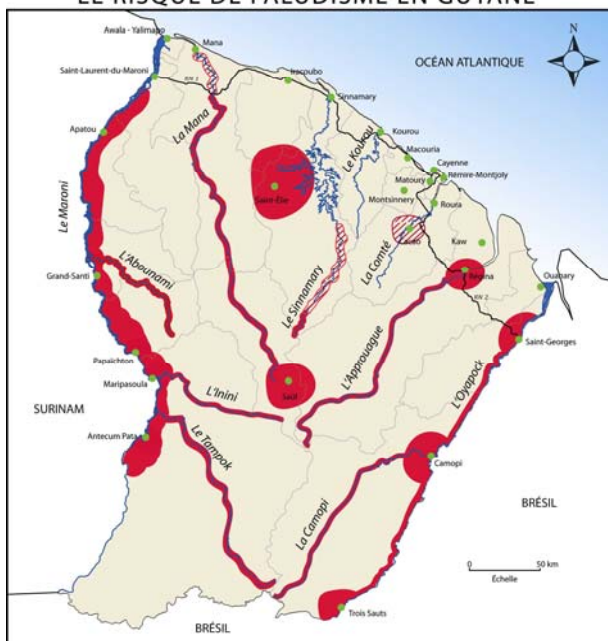


Sur l'Oyapock la situation reste globalement calme (figure 7), sauf à Camopi (Figure 8) où on note une augmentation sensible du nombre de consultations, notamment au cours des deux dernières semaines (13 consultations en semaines 2008-35 ainsi qu'en semaine 2008-36).

Comme chaque année à cette période, cette augmentation du nombre de consultations pour paludisme, risque de s'intensifier et de s'étendre aux autres communes de l'Oyapock, notamment à Trois-Sauts et Saint-Georges.

Sources : Centres de santé

LE RISQUE DE PALUDISME EN GUYANE



Compte tenu de la situation épidémiologique du paludisme sur le Maroni, le Comité de suivi des maladies transmises par les insectes de Guyane, réuni le 12 septembre 2008, a décidé de classer l'ensemble du Maroni (sauf Saint-Laurent) en zone à fort risque de paludisme (niveau rouge) ; ceci vaut également pour la commune de Saint-Élie.

Par ailleurs, la situation sur l'Oyapock est à surveiller avec attention car, comme pour les années passées, on risque d'assister, d'ici octobre, à une recrudescence des cas de paludisme.

- Pour les séjours sur les fleuves et en forêt, il vous est conseillé de dormir sous moustiquaire (si possible imprégnée) et, à la tombée du jour, que vous portiez des vêtements couvrants et que vous utilisiez des produits répulsifs.
- Zone à faible risque de paludisme :** Pour les séjours sur les fleuves et en forêt, il est impératif que vous dormiez sous moustiquaire (si possible imprégnée) et, à la tombée du jour, que vous portiez des vêtements couvrants et que vous utilisiez des produits répulsifs.
- Zone à fort risque de paludisme :** Pour les séjours sur les fleuves et en forêt, il est impératif que vous dormiez sous moustiquaire (si possible imprégnée) et, à la tombée du jour, que vous portiez des vêtements couvrants et que vous utilisiez des produits répulsifs. Ces mesures peuvent être accompagnées de la prescription par un médecin d'un traitement médicamenteux, mais celui-ci ne sera envisagé qu'au cas par cas, en fonction de votre destination exacte, de la durée de votre séjour ainsi que votre tolérance au traitement.

Validation : Comité de suivi des maladies transmises par les insectes en Guyane, séance du 6 juin 2008.
Sources : Service Départemental de Diagnostics du Conseil Général de Guyane (SDDG) - DSDS de la Guyane.
Document disponible et mis à jour sur le site de la préfecture de la Guyane : <http://www.guyane.pref.gouv.fr/sante/index.htm>

Réalisation : DSDS - Cellule de Veille Sanitaire



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

